



## 1 MANDAT

- ▶ Proposer des solutions permettant d'améliorer les conditions de circulation dans le grand secteur de Namur-De la Savane et sur ses autoroutes limitrophes, tout en s'appuyant sur une vision du développement du secteur.
- ▶ La démarche s'inscrit dans la foulée des consultations publiques et des recommandations en lien avec le **projet Royalmount**, vaste projet de développement résidentiel et commercial dans le secteur.

## 2 TERRITOIRE ÉTUDIÉ : NAMUR-DE LA SAVANE

- UN SITE DE DÉVELOPPEMENT PRIORITAIRE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

- ▶ Territoire de **7km<sup>2</sup>**
- ▶ Congestion récurrente dans le secteur causé par les **360 000** déplacements dans l'échangeur Décarie ajoutés aux **95 000** déplacements locaux
- ▶ **30 000** employés travaillant dans le secteur, dont **80 %** de ceux-ci se déplaçant en auto de l'extérieur du territoire

## 3 AXES D'INTERVENTIONS

- ▶ Désenclaver le secteur
- ▶ Renforcer vigoureusement l'offre de transport collectif
- ▶ Établis à l'aide
  - ▶ des études de développement et de transport des dernières années
  - ▶ des documents émis lors de la récente consultation sur le projet Royalmount

## 4 VISION - UN MILIEU DE VIE COMPLET ET CONNECTÉ AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

- ▶ Création d'un lieu de destination et d'origine aux usages mixtes et complémentaires tenant compte de la fonction industrielle présente
- ▶ Vision intégrée de l'aménagement du secteur, selon les principes des TOD (Transit Oriented Development) et les contraintes du site
- ▶ Rapprochement des lieux de résidences et d'emplois avec transports collectifs et actifs privilégiés
- ▶ Concertation et consultation des citoyens, des partenaires concernés et des experts

## 5 RECOMMANDATIONS ET ACTIONS À COURT, MOYEN ET LONG TERMES

- ▶ Établissent l'ordre des interventions à privilégier
- ▶ Forment un tout cohérent et complémentaire
- ▶ Dépassent, dans certains cas, les frontières du secteur en raison des origines régionales des déplacements sur les autoroutes.
- ▶ N'ont pas été chiffrées, en termes de coût, dans le cadre des travaux du groupe de travail. Il appartient à chaque autorité ou organisme, responsable des interventions, de le faire, pour celles qui seront retenues.
- ▶ Si elles sont adoptées, elles devront être prises en charge par les différents intervenants concernés.



Autoroute Décarie



Station de métro Namur



Simulation d'une rue commerciale

## 6 DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR AMÉLIORER LA MOBILITÉ

### ▶ DÉSENCLAVEMENT

- ▶ **Prolongement du boul. Cavendish** vers l'av. Royalmount et la rue Jean-Talon O., et dédier le tronçon prioritairement au transport collectif
- ▶ **Ajout d'une passerelle piétonne** enjambant l'autoroute Décarie offrant un accès direct à la station de métro De la Savane
- ▶ **Ajout de liens de transport collectif et actif**, au nord et au sud (av. Clanranald) des voies ferrées

### ▶ DIMINUTION DE LA CONGESTION ROUTIÈRE

- ▶ **Connexion** de la **branche ouest** de la **ligne orange** du métro au REM
- ▶ Organisation des **services multimodaux** au terminus Royalmount et aux stations de métro De la Savane et Namur
- ▶ Redéfinition de l'organisation des activités de transport (personnes et marchandises) sur tous les axes du secteur
- ▶ Introduction des **voies réservées** aux autobus et des pistes cyclables
- ▶ Amélioration des aménagements, notamment pour les **vélos et les piétons**, le long de l'axe de Décarie.
- ▶ **Prolongement du métro à Laval**, à moyen terme, pour accroître son accessibilité et diminuer la pression sur la branche est de la ligne orange.



### ▶ ATTÉNUATION DE LA CONGESTION SUR LE RÉSEAU AUTOROUTIER

- ▶ Amélioration et révision de la **fonctionnalité** des **autoroutes 15 et 40** ainsi que leurs voies de desserte dans un contexte où les nombreux déplacements proviennent de l'ensemble de la région
- ▶ Maintien de la **capacité de transit** des **autoroutes 15 et 40** dans l'échangeur Décarie
- ▶ Modification de l'organisation du **réseau de camionnage local** et de la logistique du transport des marchandises de concert avec les entreprises
- ▶ Ajout d'un **réseau de voies réservées au transport collectif** dans la région métropolitaine, combiné à des **stationnements incitatifs**, en périphérie de l'île de Montréal

### ▶ CHANGEMENT MODAL

- ▶ Offre de **logements accessibles et abordables**, avec services de proximité, à court terme, sur le site de l'ancien hippodrome de Montréal pour rapprocher les lieux de résidence des lieux d'emploi et augmenter l'usage des transports collectifs et actifs

## 7 D'IMPORTANTES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

### ▶ 8 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT PRÉVUS DANS LE SECTEUR NAMUR-DE LA SAVANE POUR LES 15 PROCHAINES ANNÉES

- ▶ Ajout de **15 178 logements** aux 17 170 existants
- ▶ Ajout de **2 750 000 pi²** de commerces, bureaux et services
- ▶ Ajout de **100 000 déplacements**



### ▶ LES MESURES DE DÉSENCLAVEMENT ET D'AUGMENTATION DU TRANSPORT COLLECTIF SONT DES CONDITIONS PRÉALABLES À LA REQUALIFICATION URBAINE DU SECTEUR

## 8 DES LEVIERS POUR S'ASSURER D'UNE GOUVERNANCE COORDONNÉE

- ▶ Construire un cadre d'aménagement et de mobilité à l'échelle du secteur
- ▶ Réaliser les interventions dans un même horizon de temps
- ▶ Coordonner et suivre les recommandations et actions
- ▶ Établir des cibles de diminution des déplacements auto selon la PMD, évaluer l'effet des interventions, assurer les suivis et outiller les décideurs dans leurs choix
- ▶ Évaluer des modifications législatives ou réglementaires liant les autorisations de construire à leurs répercussions sur la mobilité
- ▶ S'assurer du financement approprié suffisant et faire contribuer les promoteurs

### ▶ SUR LE PROJET ROYALMOUNT, LE GROUPE DE TRAVAIL

- ▶ souligne la collaboration du promoteur dans le cadre de l'étude
- ▶ signale les efforts très importants à réaliser par le promoteur pour atteindre la cible visée de déplacements quotidiens en transports collectifs et actifs (38 %)
- ▶ prend acte du concept carboneutre modifié, comprenant une **diminution de 44 % des pi²** construits ainsi qu'une diminution des déplacements générés (de **140 000 à 94 000**)
- ▶ propose de **diminuer les places de stationnement**
- ▶ accueille favorablement l'ajout de la fonction résidentielle dans le projet et les mesures de transport collectif et actif proposées
- ▶ réitère que le succès du projet repose, en particulier, sur l'efficacité des mesures de mobilité en transport collectif pour accéder au site
- ▶ recommande de s'entendre avec le promoteur sur sa contribution financière aux mesures d'atténuation sous sa responsabilité et celle des différents partenaires concernés et de s'assurer qu'une entente soit signée

## 9 QUELQUES CHIFFRES SUPPLÉMENTAIRES À CONSIDÉRER

- ▶ **17 % : utilisation du transport collectif** dans le secteur, un des plus bas taux de la région.
- ▶ **68 % : capacité résiduelle** quotidienne sur la branche ouest de la ligne orange, **180 000** déplacements par direction
- ▶ **3 600 personnes** empruntent la station De la Savane par jour
- ▶ **5 000 camions** circulent quotidiennement dans le secteur
- ▶ **266 000 déplacements** à convertir dans un autre mode que l'automobile solo, si tous les projets de développement se réalisent